

Ecrit par le 22 juillet 2024

CPME 84 : visite d'une entreprise de l'Ecomin d'Avignon



Le mardi 7 novembre, la Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) propose une visite d'entreprise à l'[Ecomin](#) d'Avignon. L'occasion d'en apprendre plus sur l'outil historique de développement économique que représente de marché d'intérêt national avignonnais, mais aussi de découvrir l'enseigne [Metro](#), le grossiste alimentaire et matériel pour les professionnels, et son fonctionnement.

La visite est limitée à 50 personnes. Pour vous inscrire, il suffit de contacter la CPME 84 par mail à l'adresse contact@cpme84.org

Mardi 7 novembre. De 9h30 à 11h30. Ecomin d'Avignon. 135 avenue Pierre Sépard. Avignon.

V.A.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le Min d'Avignon se végétalise pour s'armer contre le réchauffement climatique



Déjà reconnu 'Parc engagé' pour ses projets en faveur de l'environnement, le Marché d'intérêt national (Min) d'Avignon compte désormais se végétaliser afin de créer des îlots de fraîcheur et ainsi, s'armer contre le réchauffement climatique.

Le Min d'Avignon compte près de 140 entreprises installées sur 25 hectares. Le pôle économique poursuit sa dynamique de projets pour l'environnement et la biodiversité avec un Plan de végétalisation et désimperméabilisation sous l'impulsion de la Ville d'Avignon qui a lancé son Plan local pour le climat en juin dernier. « Pleinement mobilisée pour la défense du tissu économique local et l'attractivité de la ville, je suis ravie de pouvoir relier à cet enjeu majeur, notre engagement pour une ville Nature et éco-responsable », a déclaré Cécile Helle, maire d'Avignon.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Ce Plan, qui va se déployer sur les trois prochaines années pour un budget total de 150 000€, prévoit donc la plantation de plusieurs dizaines d'arbres et arbustes, mais également le remplacement du bitumes par des solutions alternatives qui permettraient d'introduire davantage la nature, afin de créer des îlots de fraîcheur et s'armer contre le réchauffement climatique. La végétalisation urbaine permet de faciliter la dispersion des polluants atmosphériques et de rafraîchir la ville.

Une transition vers un 'Eco Min'

Ce Plan de végétalisation et désimperméabilisation du Min d'Avignon s'inscrit dans une volonté plus large d'engager une transition environnementale et énergétique. De nombreuses actions ont déjà été mises en place tels que le renforcement du tri des déchets, la sensibilisation des entreprises du Min à la sobriété énergétique. Le tri des biodéchets et la végétalisation du Min s'ajouteront bientôt à ces actions, ainsi que des sources d'énergies renouvelables comme des bornes pour véhicules électriques et des panneaux solaires dans le futur.

Ces actions déjà engagées ont déjà été récompensées par l'Etat et la Région Sud qui ont reconnu le Min d'Avignon comme 'Parc Engagé'. Une distinction que la ville d'Avignon compte bien garder et pousser encore plus loin, notamment grâce à l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav) qui aidera le Min dans ses réflexions sur la désimperméabilisation et la végétalisation de son site en 2023. Les premières plantations ont été effectuées symboliquement lors de l'annonce du Plan au début du mois de décembre, et elles se poursuivront au second semestre de l'année prochaine.

V.A.